

POLICE DÉVISAGÉE, POLICE ÉNERVÉE

LE 29 SEPTEMBRE 2011 ALEXANDRE MARCHAND ET RODOLPHE BARON

La mise en évidence, le week-end dernier par OWNI, d'un site de surveillance des forces de l'ordre agite les milieux policiers. Le ministère de l'Intérieur a annoncé le dépôt de deux plaintes contre Copwatch. Et les syndicats policiers dénoncent la délation.



Ils reprochent aux policiers d'avoir des fichiers sur les gens, ils font pareil. Ils reprochent aux policiers de faire justice eux-mêmes, ils font pareil.



La déclaration du syndicat Unité SGP Police résume bien les réactions provoquées par la publication, samedi, de l'article d'OWNI au sujet de l'existence du site **Copwatch**, premier site français dédié à la surveillance citoyenne des forces de l'ordre. Les identités, les photos et les fonctions de policiers de trois métropoles (Lille, Calais et Paris) s'y trouvent accessibles, parfois assorties de commentaires.

Les syndicats montent au créneau

Quelques heures à peine après sa publication, le syndicat policier Alliance émettait une "alerte sécurité" sur Facebook enjoignant tous ses membres à veiller à la confidentialité des informations partagées sur les réseaux sociaux. Copwatch, en effet, publie plusieurs captures d'écrans Facebook (certaines datant de plusieurs mois) de policiers et affirme avoir suivi de près leurs activités à travers un passage au peigne fin de profils personnels, de groupes Facebook et de forums professionnels. Un **tract du syndicat sur Copwatch** a d'ailleurs été diffusé dans la journée de mercredi.

Contacté par OWNI, Denis Jacob le secrétaire général du syndicat, par ailleurs fiché sur Copwatch, juge que les administrateurs du site agitent inutilement le drapeau rouge :



Nous [les syndicats, N.D.L.R.] n'avons jamais couvert une quelconque bavure des forces de police et nous n'en protégerons jamais. S'il y a des faits avérés nous les sanctionnerons.



Même son de cloche du côté de l'Unité SGP Police: le copwatching n'est pas le bienvenu, le système judiciaire se suffit à lui-même.



Certains pensent que ce sont des intentions nobles que de surveiller les policiers. Pas nous. Si ces gens ont subi des violences policières, ils n'ont qu'à aller porter plainte. La justice est là pour prendre les plaintes et décider de l'acquittement ou non du policier concerné.



Guéant contre-attaque

Mercredi en fin d'après-midi, le ministère de l'Intérieur nous confiait que l'administration déposait deux plaintes contre le site: l'une pour diffamation envers un agent des forces de l'ordre "particulièrement ciblé", l'autre pour diffamation publique envers la puissance publique. Le porte-parole confie "ne pas savoir du tout qui est derrière le site":



L'idée n'est pas de le faire fermer car il peut aller trouver un hébergeur ailleurs. Nous voulons essayer d'empêcher des propos diffamatoires comme nous l'avons fait en décembre dernier.



Quelques minutes auparavant, Paul, le porte-parole de Copwatch, nous assurait pourtant:



On a tout fait pour éviter l'attaque en diffamation, on n'a mis en ligne que ce qu'on a observé. Après, à chacun son interprétation...



Interrogé sur le ton du site, il se justifiait en évoquant la possibilité de toucher les collectifs anti-répression:



Non le ton n'est pas violent. Forcément, que l'on soit anarchiste ou socialiste, on ne le perçoit pas de la même manière. Après c'est vrai que l'expression "charnier de l'évolution" [utilisée pour désigner la police dans le communiqué de lancement, N.D.L.R.], on en a débattu entre les "copains". Par contre le terme "fosse commune de l'humanité", on était tous d'accord. Parce qu'on le pense.



Illustrations via Flickr par Ssoosay [cc-by]

KACTA

le 29 septembre 2011 - 9:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je viens d'aller visiter le fameux site, et quel ne fut pas ma surprise de découvrir dans le dernier article publié la photo de deux policiers à la station Barbès-Rochechouart sous le motif qu'ils n'hésiteraient pas à harceler les marchands.

Sans spéculer sur la nature de ces marchands et ce qui est entendu par harcèlement, je crois que cet article tombe parfaitement pour illustrer la dangerosité de ce site, qui se veut d'une initiative citoyenne mais dont les auteurs n'ont sans doute pas suffisamment penser la dangerosité.

La stigmatisation continue, souvent injustifiée, et le partage d'informations personnelles sur des agents des forces de l'ordre ne feront certainement pas bon mélange. Appels à la haine et à la violence ciblés pointent déjà le bout de leur nez.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

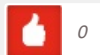
ALBATOR

le 29 septembre 2011 - 9:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce site est une honte. Les flics risquent leur peau tous les jours, et là on les expose ouvertement à des représailles. Pourquoi ne pas mettre les photos de leurs femmes et enfants, tant qu'on y est ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RONDOU

le 29 septembre 2011 - 10:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dans l'article:

" Si ces gens ont subi des violences policières, ils n'ont qu'à aller porter plainte."

Dans la rue:

<http://www.libemarseille.fr/henry/2011/09/menottage-fatal-pour-un-colosse-autiste.html>

Comment portera plainte la personne décédé ?

*Ils ont le monopole de la violence légale (car malheureusement tout le monde peut se faire agresser malgré l'environnement sécuritaire)
Ils n'ont pas à avoir le monopole de l'information.*

@Albator, le site s'engage à ne pas mettre les renseignements familiaux.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

22DECEMBRE

le 29 septembre 2011 - 13:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il faut surveiller ceux qui surveillent...

On ne doit pas insulter ou faire injure à la Police, mais les bavures et violences policières, les abus doivent être dénoncés, et cette initiative est excellente pour cela !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

INCANUS

le 29 septembre 2011 - 13:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Face à la violence policière et à l'impunité dont bénéficient beaucoup de policiers, face aux liens incestueux entre la police et la justice, face aux agressions commises par les seuls détenteurs de la violence légitime contre les immigrés et contre ceux suspectés d'être d'origine immigrée, comment ne pas soutenir avec enthousiasme ce site et cette démarche?

On ne devient pas flic par hasard, et de plus en plus, ce "métier" attire des personnes violentes, intolérantes, tendances que l'institution renforce avec un malin plaisir. Certains policiers courageux eux-même s'en plaignent, voire démissionnent, car il n'est quasiment plus possible aujourd'hui de faire un travail constructif dans la police.

Ils sont les 1ers à dire que ceux qui n'ont rien à se reprocher n'ont rien à craindre de la police: fort bien, qu'ils s'appliquent donc à eux-même ce principe.

Ce site est une réaction légitime de citoyens impuissants face à l'arbitraire policier, capable de tout: flashbal dans la tête d'une gamine, embarquement de familles entières pour des camps de rétention, harcèlement des jeunes gens qui ont la mauvaise idée d'être un peu trop noir ou maghrébin... Avec ce site, on peut espérer prendre quelques uns de ces "courageux" (à 4 contre 1 c'est plus drôle) laquais du pouvoir.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CAPT

le 29 septembre 2011 - 14:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



http://www.youtube.com/watch?v=hMFfU9kj8P8&feature=player_embedded

Pour ceux qui comprennent l'anglais (piqué chez Reflets.info).

"Ce site est une réaction légitime de citoyens impuissants face à l'arbitraire policier, capable de tout: flashbal dans la tête d'une gamine, embarquement de familles entières pour des camps de rétention, harcèlement des jeunes gens qui ont la mauvaise idée d'être un peu trop noir ou maghrébin... Avec ce site, on peut espérer prendre quelques uns de ces "courageux" (à 4 contre 1 c'est plus drôle) laquais du pouvoir."

Rien à redire.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AMONHUMBLEAVIS

le 29 septembre 2011 - 15:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pour avoir grandi en banlieue, je sais exactement ce qu'est le harcèlement policier.

Quand des jeunes de 14 16 ans en train de jouer un foot se font allonger par terre et fouiller, sans aucune raison.

Quand le moindre haussement de sourcils leur promet une GAV humiliante (car tout est fait dans les commissariats de banlieue pour humilier les jeunes).

Quand les flics font exprès de laisser tomber vos papiers par terre à chaque contrôle pour que comme un chien vous deviez les ramasser.

Quand ils se prennent pour des cow-boy et vous arrêtent d'une queue de poisson au lieu d'allumer le gyrophare.

Alors OUI à copwatch et merde à ses flics qui refusent de prendre les plaintes contre leur collègues! Avant au moins on avait les gendarmes pour porte plainte contre les flics maintenant il n'y a plus rien!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JULES

le 29 septembre 2011 - 16:14 [bullet](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



"Si ces gens ont subi des violences policières, ils n'ont qu'à aller porter plainte", "le système judiciaire se suffit à lui-même"... disent des policiers. Voire.

En 20 ans de journalisme, à user mes pantalons sur les banc des chambres correctionnelles, jamais au grand jamais je n'ai vu de policiers sanctionnés par la justice pour violences. Des prévenus se plaignaient d'avoir été maltraités, molestés, d'avoir avoué n'importe quoi pour ne plus prendre de coups, et je n'ai jamais vu un seul juge prendre leurs plaintes au sérieux.

En revanche, dans certaines villes, des policiers portaient plainte systématiquement au pénal et au civil contre des prévenus qui les auraient blessés (on parle de foulures du petit doigt, pas de coups de couteau; les policiers ne risquent jamais leur vie). Ces flics obtenaient sans problème, contre ces prévenus, des dommages et intérêts plus des condamnations fermes pour coups et blessures volontaires ayant entraîné un arrêt de travail de 15 jours.

En France, contre un flic, un citoyen lambda a toujours tort. Toujours.

Au Canada, où le copwatching existe depuis longtemps, c'est différent. À Montréal par exemple, si un flic t'insulte ou te touche, tu peux porter plainte pour voies de fait à la commission de déontologie policière; il est alors automatiquement suspendu sans salaire. C'est facile, puisqu'il doit porter son nom et son matricule bien en évidence. Il y a des têtes brûlées comme partout, et en groupe ils peuvent être plus vicieux, mais dans l'ensemble les flics de Montréal se tiennent à carreau. Les bavures sont rares. Il y a beaucoup de femmes aussi, ça calme le jeu. C'est pas le far-west comme en France. Mon témoignage est ce qu'il est, sans aucune valeur scientifique.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STEPHANE

le 29 septembre 2011 - 16:56 [bullet](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Je suis "flic" depuis plus de 20 ans...

Les clichés, je les connais par coeur "jamais là quand on a besoin d'eux", "Feraient mieux de courir derrière les voleurs au lieu de nous faire c..."

J'exerce dans le judiciaire, donc en civil, ce qui m'expose moins au regard des autres.

Je ne connais personne, parmi mes collègues, qui se sente au dessus des lois : des citoyens pas très citoyens,

une hiérarchie qui vous demande de bosser mais vous laisse tomber à la moindre faute.

Car on fait des fautes quelquefois, eh oui, il faut bien le reconnaître. Ce n'est jamais pour le plaisir de rabaïsser, de se croire au dessus, de quoi d'ailleurs... C'est le plus souvent pour faire aboutir une affaire, pour que "justice soit rendu" pour une des nombreuses victimes dont tout le monde se fout... On préfère parler chiffres, statistiques.

Bref, à force de regarder les séries américaines (les françaises sont nulles c'est vrai) le citoyen lambda n'a aucune idée du quotidien du flic et de ce qu'il endure dans les banlieux par exemple. Mais tout le monde s'en fout. Pas grave, on reste fidèle au poste.

Je vais aller voir ce site pour me faire une idée mais bon Policier est un métier difficile, les policiers sont soumis à un stress quotidien que personne n'imagine. Les désigner, ou aider à les identifier, peut avoir des conséquences graves pour leur sécurité...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ARTHUR

le 29 septembre 2011 - 18:47 [bullet](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



*Comme le disent souvent les partisans du tout sécuritaire et de la vidéo-surveillance généralisée: ça ne gêne que ceux qui ont quelque chose à se reprocher! Ils feraient mieux de s'occuper de Michel Neyret plutôt que de faire de la pub pour un site sans grand intérêt mais néanmoins légitime.
Habitant à Ménilmontant, le terme de rafles aux sans papiers me semble justifié, sérieusement ça donne envie de casser du pavé ou de sortir la caméra! On laisse le choix à guéant!*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ASSELIN

le 30 septembre 2011 - 0:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je ne vois aucun problème au principe de garder un œil vigilant sur l'action de la police ; qui parfois dérape, et assez souvent depuis que l'attention du Grand Ordinateur est braqué sur elle, c'est incontestable.

Policier, avant d'être un métier "privé" pour individu "privé", c'est une fonction. Une fonction forcemment problématique, car portant mandat de l'usage de la force - laquelle est, dans une démocratie saine, une avarie, une anormalité. On "est" boulanger, mais l'on porte la fonction de policier. Toute société fondée sur un projet démocratique, pacifique, libéral et non autoritaire devrait veiller à la transparence absolue de l'action de ses forces de l'ordre -action essentiellement palliative et qui signifie toujours, sous une forme ou une autre, un échec societal lorsqu'elle doit être employée.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JDA

le 1 octobre 2011 - 11:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et bien voilà une belle dérive ! C'est comme en Suisse, les gauchistes gueulent dès qu'on veut installer une caméra de surveillance suite aux demandes répétées de personnes en sentiment d'insécurité, même subjectif. Les milieux plutôt gauchistes, s'élèvent contre les fichiers, font valoir la protection des données et de la personnalité, crie la liberté de parole et finalement ? Oui, ce sont les mêmes qui bafouent les droits élémentaires des autres humains, en publiant ici et là des photos, en lacérant des affiches des partis opposés, venant s'opposer à tout acte de l'Autorité alors que cela ne les regarde pas, violant encore une fois, l'intimité de la personne mise à l'écart pour un contrôle. Alors oui, publions aussi tous les fichiers de tout le monde. La transparence sera totale et on ne pourra plus dire que les statistiques sont trompeuses. Finalement, vaut mieux être un pourri comme certains hommes politiques, que flic dans votre pays.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALCUINN

le 1 octobre 2011 - 22:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dur métier, que celui-ci. La pression face aux supérieurs, aux citoyens ne doit pas être facile à gérer. Toutefois ils restent humains, donc faillibles, et il faudrait qu'ils (eux-mêmes, ou leurs supérieurs, ou les deux) prennent ceci en compte. Sauf qu'une faute professionnelle a ici plus de poids que dans beaucoup d'autres métiers... c'est peut-être en ça que des 'watchers' indépendants peuvent être utiles. Mais, ça a déjà été dit, l'indépendance n'a pas que des côtés positifs: quelles sont leurs limites et leurs objectifs... ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LOUIS

le 4 octobre 2011 - 17:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

je pense que ce genre d'initiative peut être bénéfique pour les citoyens. Par contre j'ai parcouru un peu le site et je trouve que le ton employé est trop agressif vis à vis de la police. Beaucoup d'entre eux font leur travail correctement ne l'oublions pas.

Continuer de surveiller et publier les actes de certains policiers afin qu'ils soient sanctionnés soit mais pas avec ce contenu éditorial haineux. Les auteurs seront d'une part plus crédible et leur démarche certainement plus acceptée donc entendue.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NADARLANA

le 31 octobre 2011 - 3:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Paradoxalement, je conteste l'idée qu'on fait flic par choix. J'avais un pote au lycée qui a raté le bac et qui a finalement choisi cette voie. Pourtant on avait fait grève ensemble, il était fils de cheminot communiste...

Bref, je le recroise deux-trois ans plus tard, il est (bien évidemment) affecté dans une banlieue parisienne, et quand je dis, par exemple, que les petits voleurs coûtent beaucoup moins cher que les délinquants financiers, il me répond sans sourciller "oui, on le sait, mais les petits voleurs font chier les gens", sous-entendu, les gens qui votent. On est donc bien loin de l'intérêt supérieur de la nation (au moins les choses sont claires).

Autre souvenir de cette conversation: la pratique du "shooting": Vu que les statistiques sont calculées sur le nombre de plaintes, les flics sont incités à refuser d'enregistrer les plaintes, sous n'importe quel prétexte.

A titre d'exemple, j'ai déjà vécu ce genre d'emmerdes, pour pouvoir faire des paperasses après la perte/vol de mes papiers/carte. Je vais au comico le plus proche de là où je me suis rendu compte de l'emmerde et on me répond que je dois aller au comico le plus près de chez moi. Dans leur jargon ils disent "shooter" la personne. Car en vrai c'est illégal et complètement con: je me fais agresser à Chambéry et je dois revenir à Montpellier pour porter plainte?

Oups pardon, je viens de raconter un truc sans intérêt. La police est principalement occupée à lutter contre les spéculateurs, les patrons voyous (y compris leurs propres patrons).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

infoswebs.com » Blog Archive » La police fliquée sur internet le 4 octobre 2011 - 21:58

[...] pays et le Ministère de l'Intérieur, qui a annoncé le dépôt de deux plaintes contre lui, révèle le site OWNI. Inspiré par un mouvement né en 1990 aux Etats-Unis, Copwatch invite les citoyens à surveiller [...]